

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**  
**DE LA SEANCE ORDINAIRE**  
**DU 4 AVRIL 2014**

**SÉANCE DU 4 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le 4 avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, se sont réunis à 18h30 au gymnase Jules Ferry, 21 rue Henri Leduc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRÉSENTS**

Sylvie ALTMAN, Marc THIBERVILLE, Nathalie DINNER, Laurent DUTHEIL, Bénédicte BOUSSON-JANEAU, Charles KNOPFER, Elsa BARDEAUX, Yannick PILATTE, Sylvie RICHTON, Daniel HENRY, Marema GAYE, Maurice BELVA, Kalaiyarasi RAVIENDRANATHAN, Guillaume POIRET, Soazic DEBBACHE, Mohamed BEN YAKHLEF, Imen GUEDDA, Christian JONCRET, Nadia BEN MOUSSA, Mubbashar KHOKHAR, Mariam DOUMBIA, Alexandre BOYER, Stéphanie ALEXANDRE, Jean-Pierre DAVIDE, Julia MORO, Birol BIYIK, Insaf CHEBAANE, José GRACIA, Sabah CABELLO-SANCHEZ, Omar CHERIGUENE, Philippe GAUDIN\*, Kristell NIASME\*, Jocelyne LAVOCAT\*, Michel FAÏSSE\*, Marie-Christine PEYNOT\*, Jean-Paul ESPINAR\*, Anastasia MARIE DE FICQUELMONT\*, Pierre MAILLOCHON\*

(\*Jusqu'à l'élection du maire)

**ABSENT REPRESENTES**

Mohamed BEN YAKHLEF a donné procuration à Elsa BARDEAUX

**ABSENTS NON REPRESENTÉS**

Philippe GAUDIN\*, Kristell NIASME\*, Dominique JOLY, Jocelyne LAVOCAT\*, Michel FAÏSSE\*, Marie-Christine PEYNOT\*, Jean-Paul ESPINAR\*, Anastasia MARIE DE FICQUELMONT\*, Pierre MAILLOCHON\*

(\*A partir de l'élection du maire)

**PARTICIPAIENT A LA RÉUNION**

M. Julien ZOUGHEBI, Directeur de Cabinet

M. Jean-Yves PEZENNEC, Directeur Général des Services

Mme Diana ZEMOURI, Directeur Général Adjoint des Services

M. Daniel FIBERT, Directeur Général Adjoint des Services

Mme Isabelle LEPERCQ, Directeur Général Adjoint des Services

Mme Aurore RANÇON MEYREL, Responsable du secrétariat général et des affaires juridiques

---

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme Imen GUEDDA** a été désigné pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée. **M. Jean-Yves PEZENNEC**, Directeur Général des Services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

---

**M<sup>me</sup> ALTMAN**

Je déclare les membres du Conseil municipal précédemment cités installés dans leur fonction. Je vous propose de désigner Imen GUEDDA, plus jeune membre de l'assemblée, secrétaire de séance. Je laisse la présidence du Conseil municipal à Charles KNOPFER, doyen d'âge.

**M. KNOPFER**

Je vous remercie. Avant de voter les articles, je souhaite vous saluer, mesdames et messieurs les élus du Conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges, mesdames et messieurs, chers Villeneuvois présents.

Je suis très heureux de présider ce premier Conseil municipal pour la mandature 2014-2020. Ce Conseil est destiné, en particulier, à élire notre prochain maire. Je tiens, tout d'abord, à féliciter les élus de la nouvelle majorité pour leur très belle campagne ; et souligne l'importance majeure du travail que nous allons continuer à accomplir pour les Villeneuvoises et les Villeneuvois. De nombreux projets sont déjà engagés, et doivent être désormais finalisés, en matière de logement, d'aménagement et de sécurité.

Je suis fier de la victoire de notre liste. Il s'agit d'une victoire des forces de progrès rassemblées, d'une victoire des valeurs de la gauche humaniste, laïque et républicaine, d'une victoire sur les divisions et sur les peurs. Mon préambule est terminé.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### **1. Élection du maire**

**M. KNOPFER**

Suite à l'appel nominal effectué par Sylvie ALTMAN, je constate que la condition de *quorum* posée par l'article L.2121-17 du CGCT est remplie. Il faut désigner deux assesseurs pour les élections qui auront lieu. Je propose qu'il s'agisse de la deuxième personne plus âgée ; et la deuxième personne plus jeune, à savoir M. Michel FAISSE et Mme Stéphanie ALEXANDRE.

Je vous invite à procéder à l'élection du maire. À ce titre, je rappelle qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Je demande aux candidats au poste de maire de déclarer leur candidature.

**M. THIBERVILLE**

J'ai l'honneur, et même la très grande joie, au nom du groupe des élus du Front de gauche de la majorité municipale de proposer la candidature de Sylvie ALTMAN au poste de maire de la commune.

**M. DUTHEIL**

Bonsoir mesdames et messieurs. J'ai l'honneur de m'associer à la proposition de Marc THIBERVILLE. Au nom du groupe Parti socialiste – radicaux de Gauche et apparentés, de proposer également l'élection de Sylvie ALTMAN comme maire de Villeneuve-Saint-Georges.

**M. KNOPFER**

En l'absence d'autre candidat, je propose de procéder au vote. Je vous demande d'inscrire sur le bulletin de vote le conseiller que vous souhaitez élire en tant que maire. Je passerai ensuite la parole à Imen GUEDDA pour l'appel nominal des conseillers afin qu'ils puissent voter.

**Chaque conseiller, à l'appel de son nom, vote.**

**M. GAUDIN**

Monsieur le président, je vous remercie. J'avais demandé la parole, mais vous ne me l'avez pas accordée. Je profite de cette occasion pour expliquer notre position.

**M. KNOPFER**

Non, monsieur. Nous votons. Il n'y a pas de débat. Ce dernier aura lieu après.

**M. GAUDIN**

En l'absence de débat et d'explication, nous quittons ce conseil. Bel exemple de liberté.

**Les membres de l'opposition quittent la salle sans voter.**

**M. KNOPFER**

Procédons au dépouillement. À la place de M. FAISSE, j'appelle M. Jean-Pierre DAVIDE, ainsi que Mme Stéphanie ALEXANDRE. Je demande le silence, s'il vous plaît. Reprenez vos places. Nous devons procéder au dépouillement.

**M. DAVIDE**

Nous comptabilisons 30 enveloppes. Après lecture, toutes font état du nom de Mme Sylvie ALTMAN.

**M. KNOPFER**

Je proclame Sylvie ALTMAN maire, et affirme qu'elle est immédiatement installée dans ses fonctions. Après la campagne qu'elle vient de mener, elle mérite les fleurs qui lui sont offertes.

**M<sup>me</sup> le Maire**

Je remercie tout d'abord les élus qui viennent de m'accorder leur confiance en m'élisant maire de Villeneuve-Saint-Georges. Il s'agit, là, de mon deuxième mandat. Je travaillerai avec toute mon équipe municipale, dans le respect et l'écoute de chacun, avec énergie, conviction et humanité. Je sais combien leur volonté d'agir à mes côtés est forte, combative, et dans le même temps sereine et emplie d'amitié.

Je voudrais, en cet instant chargé d'émotions, remercier chaleureusement les Villeneuvois qui se sont mobilisés pour placer en tête, au second tour, la liste Villeneuve à Gauche, humaine, rassemblée solidaire, que je conduisais face à la liste de la compromission et de la honte. Je n'en dirai pas davantage. Je ferai une déclaration à la fin de cette cérémonie d'installation.

Je remercie tous les amis et camarades qui ont participé à la campagne. J'embrasse ma famille, et remercie tout particulièrement mon mari, mes deux filles et leurs compagnons, qui m'ont toujours soutenue. Je fais un « gros bisou » à mon petit-fils de sept mois, Lilian.

Je voudrais aussi remercier toute l'équipe avec laquelle j'ai travaillé durant six ans. Certains élus nous quittent et laissent place à de nouveaux. Les liens tissés ensemble sont forts, et nous restons unis par une belle aventure humaine, faite de travail, de rencontres et d'expériences inédites, où l'amitié avait et aura toujours une grande place.

Enfin, je ne sais comment exprimer ma pensée la plus sincère et affectueuse pour les membres de mon cabinet : Céline, Greg, France ; et mes comparses de tous les instants, mes amis très chers : Laetitia, ma collaboratrice, et Julien, mon directeur de cabinet. Aimés et appréciés de tous, leur engagement à mes côtés a été sans faille, et leur dévouement sans borne durant ces six années. Ils bénéficient, bien entendu, de toute ma reconnaissance, et de toute ma tendresse. Nous pouvons les applaudir !

La politique est noble lorsqu'elle est faite de chaleur humaine, de dignité, de sincérité et de respect au service de la population et du mieux-vivre ensemble. J'y consacrerai, avec vous tous, tous mes efforts, et toute mon énergie, durant les six ans à venir. Merci à tous !

## **2. Création des postes d'adjoint au maire**

### **M<sup>me</sup> le Maire**

Je vous propose de voter à main levée la deuxième délibération, relative au nombre d'adjoints. En application des articles L. 2121-22 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce dernier étant, composé de 39 conseillers – contre 35 auparavant –, il est proposé de fixer à 11 le nombre d'adjoints, au lieu de 10 antérieurement.

Procédons au vote à main levée. Je vous remercie pour cette unanimité.

Le Conseil municipal,

### **A l'unanimité des membres présents et représentés,**

Décide de la création de onze postes d'adjoint au maire

## **3. Élection des adjoints au maire**

### **M<sup>me</sup> le Maire**

Une unique liste a été déposée par la liste Villeneuve à Gauche. Je vous remercie de m'indiquer si d'autres conseillers souhaitent déposer une liste. Du fait que ceux-ci ont quitté le conseil, je suppose que la réponse est négative. Aussi, je pense qu'il est possible de procéder au vote.

Imen, il t'incombe de procéder à l'appel nominal des conseillers afin qu'ils votent. Si vous le souhaitez, nous pouvons procéder autour de la table, de manière à ce qu'Aurore n'ait pas à se déplacer de part et d'autre. Je vous remercie pour elle.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, vote.

### **M<sup>me</sup> le Maire**

Je rappelle Stéphanie et Jean-Pierre pour le dépouillement.

### **M. DAVIDE**

Nous dénombrons 30 enveloppes. Après lecture, toutes font état de la liste Villeneuve à Gauche.

Le Conseil municipal,

**A l'unanimité des membres présents et représentés.**

Proclame élus les 11 adjoints au maire de la liste conduite par M. Daniel HENRY pour la liste « Villeneuve à gauche » à savoir :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Daniel HENRY
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Laurent DUTHEIL
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Elsa BARDEAUX
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Sylvie RICHTON
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Charles KNOPFER
- 6<sup>ème</sup> adjoint : Yannick PILATTE
- 7<sup>ème</sup> adjoint : Guillaume POIRET
- 8<sup>ème</sup> adjoint : Nathalie DINNER
- 9<sup>ème</sup> adjoint : Christian JONCRET
- 10<sup>ème</sup> adjoint : Bénédicte BOUSSON JANEAU
- 11<sup>ème</sup> adjoint : Marema GAYE

Dit que les adjoints élus sont investis de leur mandat à compter de leur élection et qu'ils ont de plein droit la qualité d'officier de police judiciaire et d'officier d'état civil.

**M<sup>me</sup> le Maire**

Je déclare les candidats figurants sur la liste conduite par M. HENRY adjoints et immédiatement installés.

**M<sup>me</sup> le Maire**

« Mesdames et messieurs les élus du Conseil municipal, mesdames et messieurs les élus Conseillers généraux, maires présents, mesdames et messieurs des corps constitués, mesdames et messieurs, mes chers amis, à la façon de Grand Corps Malade, j'ai « *mis des mots sur un cahier, j'ai mis des mots pour inspirer mes directions, pour continuer sans crispation* » : tous ces mots font des rencontres.

Durant des semaines, que de rencontres, que de têtes à têtes, que de porte-à-porte ! La vie politique municipale a été vive, et n'a jamais été aussi loin dans la rencontre. Nous avons vécu, entre les deux tours des municipales, un séisme politique, avec une fusion hors-norme. Cette fusion a été condamnée par les partis politiques de Droite et du Centre.

Ce soir, malgré nos désaccords, je salue le courage politique de M. COLSON et d'autres colistiers républicains, qui ont fait le choix de ne pas accepter cette compromission. Cette fusion est grave : 28 personnes de la liste de M. GAUDIN au premier tour figurent sur une liste soutenue par le Front national. Ce choix de rejoindre le parti de la haine et de l'intolérance les déshonore. Cela a pour conséquence la rentrée de neuf élus Front national – extrême Droite, contre un seul auparavant.

Cette alliance n'est pas anodine. Elle ne doit pas être banalisée. Elle a été acceptée uniquement par Mme Le Pen, qui a vu en M. GAUDIN, une personne digne de son soutien. C'est une honte pour Villeneuve. Durant une semaine, les médias ont largement fait écho de cette union, en en faisant un test national.

Finalement, les Villeneuvois ont tranché le débat dimanche 30 mars, en donnant la majorité à la liste que je conduisais : 30 élus de Gauche, contre 27 auparavant. Cette majorité nous confère une responsabilité particulière. Les Villeneuvois ne nous ont pas donné un blanc-seing. Ils ont fait part de leurs fortes attentes, de leurs espoirs, de leurs mécontentements. Ils ont utilisé leur vote et la

discussion pour exprimer des préoccupations fortes sur des sujets majeurs, comme l'emploi, le pouvoir d'achat, le logement, l'éducation ou encore la tranquillité publique.

L'abstention importante dans tout le pays, pour le premier comme pour le second tour, en est une traduction. Cette donnée essentielle témoigne du niveau de défiance, de ras-le-bol, d'écœurement qui parcourt le pays. Ce dernier porte en germe une crise de la politique, voire une crise politique aux lourdes conséquences. Un ouvrier, un employé, un petit artisan, un retraité, un demandeur d'emploi, ne reconnaît plus ce pouvoir comme étant de son côté, mais comme étant situé du côté des puissants.

Toutes les forces politiques sont interrogées et mises en cause. Pour moi, pour nous, la remobilisation des citoyennes et des citoyens passe par leur respect, l'écoute de leurs angoisses et de leur désir de participer aux choix, ainsi que par un net changement de cap en faveur de la justice et de la solidarité.

Nous avons entendu ce message et nous le partageons. Il ne l'a pas été au plus haut niveau de l'État. La nomination du nouveau Premier ministre, lundi dernier, ne va pas dans le bon sens, puisqu'il conforte les choix du libéralisme économique, et nous prépare à davantage d'austérité.

Je partage les mots de Grand Corps Malade qui slame ma pensée :

*« Est-ce que les grands de ce monde ont entendu le cri des indignés  
Dans le viseur de la souffrance, y'a de plus en plus de cibles  
Pour l'avenir, pour les enfants, essayons de ne pas rester insensibles. »*

Les Villeneuvoises et les Villeneuvois ne sont pas restés insensibles, en se mobilisant plus que jamais (+ 9 % de participation au deuxième tour). Ils ont donc choisi une majorité municipale de Gauche et une maire villeneuvoise.

Je voudrais remercier une nouvelle fois l'ensemble des Villeneuvois qui ont utilisé leur droit de vote ; remercier, mais vous dire également que nous nous mettons dès à présent au travail. Cette équipe, que je dirige, mêle expérience et renouvellement. Vous pourrez compter sur des élus proches de vous, à votre écoute, et porteurs d'un vrai projet pour la ville.

Au cours de ces six dernières années, des projets ont été réalisés. Certains sont visibles, d'autres demandent davantage de temps. Les élus défendent à vos côtés des valeurs d'humanisme, de solidarité, de justice, de fraternité, et une vision de progrès pour nos quartiers et notre ville.

Pour la première fois depuis 1971, une maire peut exercer un deuxième mandat. Je mesure donc la responsabilité qui est la mienne. Cela marque, je le crois, votre attachement et votre reconnaissance pour le travail que j'ai pu effectuer au service des habitants durant six ans, avec l'ensemble de mon équipe.

Ce soir, je ne referai pas l'élection. Mais cela me permet de tracer les grandes lignes de notre action pour les années futures, et de vous présenter mon équipe. Durant cette campagne, j'ai entendu la demande de nombreux Villeneuvois de voir davantage le maire dans les quartiers, de réaliser plus de proximité. J'ai entendu le message.

Lors du premier mandat, nous avons mis en place de nombreuses réunions de concertation, de réunions de rues, des ateliers urbains, des ateliers « en marchant ». Nous les poursuivrons, bien entendu ; de la même manière que je continuerai, dès le mois de mai, les permanences tous les quinze jours dans les quartiers, tous les quartiers.

Ces instants permettent d'aborder les difficultés du moment : la recherche d'un logement, d'un emploi, un problème de santé, une difficulté financière, un problème de voisinage, les cambriolages, un dossier d'urbanisme, les violences dans un couple, les difficultés d'un enfant à l'école, etc.

Cela est parfois dur à entendre ! Je ne choisis pas qui je rencontre, puisqu'aucun rendez-vous n'est mis en place. Tout le monde est toujours le bienvenu. Ces permanences me permettent de rester complètement dans le réel, de connaître les difficultés des uns et des autres, de soulager des souffrances en sollicitant les services de la petite enfance au CCAS, du service de l'habitat à celui de la voirie, et aussi de nos partenaires du centre d'information, des droits des femmes et des familles, de l'Espace des solidarités, en passant par la CAF ou la Maison départementale pour les personnes handicapées. Il convient de citer M. BRAMI, notre correspondant du parquet.

Ces permanences marquent pour moi mon engagement de maire. C'est en partie grâce à ces rencontres que je construis avec l'équipe qui m'entoure les nouveaux projets municipaux.

J'ai demandé à Christian JONCRET, adjoint, de s'occuper particulièrement du personnel communal, qui est une priorité, mais aussi de la participation des citoyens à la vie municipale. Il conviendra de répondre et de trouver, ensemble, les modes d'action visant à développer la participation des habitants aux décisions de leur ville.

Pour être toujours plus – et mieux – en contact, Christian JONCRET sera très rapidement amené à mettre en place des assises de la ville, pour permettre le débat citoyen s'agissant des grands enjeux de Villeneuve. Sans doute le manque de dialogue concerne beaucoup les jeunes, qui se sentent exclus et non entendus. Les formes du dialogue et de la rencontre sont encore à trouver. La jeunesse reste notre priorité.

J'ai donc demandé à Elsa BARDEAUX, adjointe, d'y travailler complètement. Elsa avait déjà amorcé, durant l'ancien mandat, en plus de ses fonctions ayant trait au personnel et à la santé, un travail de fond avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle a mis en place des « Cafés jeunes ». Je souhaite que très vite puisse se mettre en place une nouvelle politique de la jeunesse, et ce, avec les premiers concernés : les jeunes et leurs parents.

Elsa aura également à travailler sur la vie des quartiers, et la redynamisation de nos structures de quartier, lesquelles doivent redevenir – devenir – de vrais pôles de service public, des lieux d'animation et de rencontres.

Imen GUEDDA, conseillère municipale, sera missionnée sur les relations avec nos partenaires publics, afin de travailler à l'implantation des services publics au sein de nos structures de quartier pour répondre mieux aux besoins des habitants.

J'ai demandé à Nathalie DINNER, conseillère générale et adjointe, de poursuivre son travail sur l'habitat et le cadre de vie. J'ai entendu la demande forte des Villeneuvois d'avoir une offre de nouveau logement en accession ou en location. Nous avons l'objectif de faire construire 275 logements par an durant six ans, entre 2014 et 2019.

L'objectif est simple : il s'agit de répondre à la fois à la demande des Villeneuvois, qui ont du mal à suivre un parcours résidentiel au sein de la commune, jusqu'à l'accession à la propriété, mais aussi de répondre à la demande de jeunes de la ville, souhaitant leur indépendance, désireux de vivre leur vie ou de foyers dont les revenus sont faibles.

La rénovation High Tech du bâtiment des Instituteurs rue Saint-Exupéry, par Saint-Gobain, est le symbole de notre volonté du renouveau de la ville et d'amélioration du cadre de vie. J'ai également entendu le message de nombreuses familles villeneuvoises, qui souffrent des coupures d'eau ou d'énergie. Trop de familles villeneuvoises risquent d'être expulsées de leur logement pour raisons économiques.

Villeneuve est une ville solidaire. C'est notre ADN, puisque nous plaçons l'humain au premier plan. J'ai demandé à Bénédicte BOUSSON-JANEAU, adjointe, de s'occuper de l'action sociale, et de faire vivre la solidarité au cœur.

Nous voulons faire attention aux plus fragiles. Marema GAYE, adjointe, s'occupera de nos actions en direction des personnes âgées.

Kala RAVIENDRANATHAN, conseillère municipale, sera déléguée à la santé et au handicap. Une ville belle est une ville qui fait attention à tous. C'est une ville qui se met en conformité avec la loi pour l'accessibilité de tous les lieux publics, y compris, si besoin, pour accéder à une passerelle. La solidarité sous-entend, avant tout, des actes.

Ainsi que je le pratique chaque année depuis six ans, je prends deux arrêtés municipaux pour interdire les coupures d'eau et d'énergie, ainsi que les expulsions locatives pour les personnes et familles de bonne foi à la mi-mars. Cette année, du fait des élections municipales, je me devais d'attendre. Ce soir, je signe donc, devant vous, ces deux nouveaux arrêtés contre les coupures d'eau et d'énergie, et contre les expulsions locatives.

Les textes seront disponibles sur le site Internet de la ville dès leur retour de la préfecture. Merci pour vos applaudissements ; merci pour ces familles qui vivent dans la peur.

Je tiens également à mettre un terme à la folle et ignoble rumeur d'expulsion de 200 familles rue de Paris. Avec Charles KNOPFER, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement, nous réaliserons la rénovation de la rue de Paris et du grand cœur de ville, et ce, dans le dialogue et la concertation.

Les travaux rue de Paris démarrent, et permettront la construction d'un immeuble possédant une médiathèque en rez-de-voirie. Nous avons créé, en février dernier, la ZAC de la Pologne. Le projet consiste à y installer une surface commerciale, ainsi que des logements, dans lesquels nous espérons accueillir, notamment, les pompiers qui travailleront dans les anciens locaux du CEA.

Nous avons par ailleurs accordé trois permis de construire sur le plateau. Il s'agit, là, de trois beaux projets, dont un lotissement d'une vingtaine de pavillons, et une résidence pour les seniors, pour lesquels les travaux démarreront bientôt. Tout à côté, la nouvelle école a été choisie, et la maquette a été montrée aux parents et aux enseignants. C'est un très beau projet.

Il en est de même pour la sécurisation et la protection de notre patrimoine, comme la maison de Victor Duruy, dont les travaux démarreront enfin en mai. Julia MORO, conseillère municipale, sera missionnée sur le patrimoine et la valorisation de l'histoire locale.

Mohamed BEN YAKHLEF, excusé ce soir, conseiller municipal, sera quant à lui missionné sur la question du devoir de mémoire, et du lien avec les anciens combattants.

Yannick PILATTE, fort des contacts qu'il a su nouer durant six ans, reste l'adjoint en charge des relations publiques, des anciens combattants et de la vie associative. Nous avons entendu le message des associations, qui souhaitent que se poursuive notre travail commun dans le respect des



uns et des autres. Nous continuerons à leur assurer tout notre soutien, et un travail sérieux de partenariat.

Yannick pourra également compter sur Maurice BELVA, conseiller municipal délégué au sport et à l'évènementiel, ainsi que sur Sabah CABELLO-SANCHEZ, également missionnée sur le développement du sport pour tous.

Nous avons entendu le message pour une ville ayant besoin de ses espaces verts, de ses bords de Seine et de l'Yerres, tout en valorisant ses atouts environnementaux. Les aménagements se poursuivront. L'agence des espaces verts s'attelle à la protection et à la sécurisation de nos voies. Laurent DUTHEIL, adjoint à l'environnement, sera attentif à ces questions.

Marc THIBERVILLE, vice-président du Conseil général, est quant à lui missionné sur les transports, avec l'objectif, entre autres, que le Téléval soit présent en 2018. Il s'agit d'un téléphérique qui reliera le plateau et la pointe du Lac en quinze minutes.

Nous avons entendu le message d'une ville plus propre et plus harmonieuse. Daniel HENRY, premier adjoint, aura en charge, entre autres, ces questions. Nous souhaitons nous montrer plus efficaces et plus réactifs sur les problématiques du quotidien : les difficultés du stationnement, de sens de circulation, le ramassage des poubelles, la propreté des rues, l'évacuation des eaux de pluie, les dépôts sauvages (comme dans la rue des chemins des Pêcheurs). Daniel HENRY aura également en charge les travaux dans la ville et les finances.

Birol BIYIK est missionné sur les enjeux du numérique.

Comme je l'ai annoncé lors du débat budgétaire, nous n'augmenterons pas les impôts en 2014. Ce soir, j'en appelle à l'ensemble des pouvoirs publics afin que notre ville bénéficie d'un soutien financier plus important qu'à ce jour. Il s'agit, là, du seul moyen d'accélérer le nouvel horizon désiré.

Daniel sera secondé par Insaf CHEBAANE, conseillère municipale missionnée sur les affaires générales et la population, et aura un regard particulier sur la qualité des accueils du public par les services municipaux.

Mubbashar KHOKHAR, conseiller municipal, délégué à la politique de la ville, aura à charge de travailler à la recherche de subventions, à coordonner l'action publique sur notre commune, comme le programme de réussite éducative.

Sylvie RICHETON, adjointe, garde la charge de l'éducation, de la famille et de l'enfance. Je rappelle que nous avons demandé la réécriture de la réforme des rythmes scolaires, qui ne convient à personne, en l'état. Nous sommes dans l'attente de nouvelles directives du nouveau ministre de l'Éducation nationale. Comme à notre habitude, nous convoquerons une nouvelle rencontre de l'éducation, en y associant les parents, les enseignants, les élus, les services municipaux, l'éducation nationale, lorsque nous disposerons de nouveaux éléments.

Je voudrais également ce soir soutenir publiquement les enseignants et parents d'élève du collège Brossolette, qui demandent davantage de moyens humains pour fonctionner à la rentrée prochaine. J'ai rédigé un courrier à l'attention du nouveau ministre de l'Éducation nationale, afin de me faire le relais de ce mécontentement.

Sylvie sera épaulée par Stéphanie ALEXANDRE, conseillère municipale, que je missionne sur la petite enfance, mais aussi par Soazic DEBBACHE, pour les activités périscolaires.

Nous poursuivrons le travail engagé pour l'égalité femme/homme, et contre les violences faites aux femmes. Mariam DOUMBIA, conseillère municipale, sera missionnée sur ces sujets importants. J'ai également demandé à Nadia BEN MOUSSA, conseillère municipale, d'être missionnée sur une relation avec les collègues et le lycée, et de travailler particulièrement sur le « décrochage scolaire ».

J'ai entendu, chez les jeunes et les moins jeunes, que la ville ne faisait pas assez pour le commerce et pour l'emploi. Jean-Pierre DAVIDE sera délégué au commerce. Il aura en charge la redynamisation des marchés, l'aide au commerce de proximité, et la revitalisation du commerce sur l'ensemble de la commune.

J'ai demandé à Alexandre BOYER, conseiller municipal, de travailler sur le développement économique, et notamment sur un cinquième du territoire que représente le site SNCF de Triage.

Omar CHERIGUENE, conseiller municipal, s'occupera plus particulièrement de l'insertion, des Barnums de l'emploi et des clauses que nous souhaitons imposer à toutes les entreprises qui travailleront à Villeneuve dans le cadre des chantiers, ou qui projettent de s'y installer.

J'ai entendu la peur de nombreux Villeneuvois d'être stigmatisés, discriminés. Cela est d'autant plus fort après les événements qui se sont déroulés entre les deux tours. Guillaume POIRET, adjoint, aura en charge cette nouvelle question : la lutte contre les discriminations. Nous voulons traiter ce point de front.

Guillaume aura également en charge la culture, pierre angulaire de notre politique. Je lui ai demandé de promouvoir l'action culturelle sur l'ensemble des quartiers, et de travailler en synergie avec la jeunesse, et, de fait, avec Elsa.

J'ai entendu de nombreux Villeneuvois s'inquiéter de l'insécurité, de l'augmentation des cambriolages, des fusillades, des vols. Il s'agit, là, d'un sujet difficile, sérieux, complexe. J'assume mes responsabilités, mais que cela soit clair : le maire n'est pas responsable de l'ordre public. C'est une question régaliennne de l'État. Pour autant, je m'en soucie, et prends moi-même directement en charge cette question.

Je serai donc la garante de la mise en place de la stratégie locale du traitement et de la prévention de la délinquance, en lien direct avec Mme la commissaire, M. le préfet, le procureur et nos différents partenaires. Je souhaite travailler avec eux et les habitants à des solutions sur le court, moyen et long terme. Je suivrai, entre autres, l'avancée du chantier de la vidéosurveillance dans les lieux publics de la commune.

Ce soir, j'interpelle le nouveau ministre de l'Intérieur, en lui demandant que notre ville soit située dans une zone prioritaire de sécurité. Je lui adresserai un courrier que je signe dès à présent, devant vous, afin que l'État – dont c'est le pouvoir régalienn – assume toutes ses missions, et place des effectifs de policier adéquats dans nos rues.

Je profite de cette occasion pour saluer le travail de nos policiers du commissariat, ainsi que les pompiers du centre de secours, et nos policiers municipaux. Je remercie M. le préfet, qui a relayé la demande conjointe des maires de Valenton, d'Ablon, de Villeneuve-le-Roi et de moi-même, de créer un commissariat de chaque côté de la Seine. Nous sommes désormais en attente de la décision du Conseil d'État.

J'ai entendu de nombreux Villeneuvois expliquer ne pas être suffisamment informés des actions de la ville, et des différentes propositions formulées. J'en suis consciente. De nombreux efforts et

progrès doivent être fournis dans ce domaine. Je viens de charger l'administration d'effectuer des propositions de renouvellement du site Internet, en aidant également à la dématérialisation d'actes administratifs, entre autres.

Enfin, le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 10 avril à 19 h 30, en salle du Conseil, salle Malraux. Nous y aborderons la répartition dans les commissions municipales, ainsi que le vote du budget 2014, sans augmentation d'impôt de la part de la commune.

José GRACIA restera président de la commission d'appels d'offres, instance importante pour le bon fonctionnement de la mairie.

J'entends les messages des Villeneuvois, encouragements comme critiques. Je n'affirme pas que cela soit facile, car ce serait faux. Je prends au sérieux les évènements du 30 mars au soir, et la courte majorité qui nous a été offerte par les Villeneuvois. Nous ferons tout pour être dignes de la confiance renouvelée.

Grand Corps Malade, qui se produira en octobre à Villeneuve, a ses mots :

*« On va rien lâcher,  
on va aimer regarder derrière pour rien oublier,  
ni les yeux bleus  
ni les regards noirs  
(...) Il faudra de l'utopie et du courage  
Faudra remettre les pendules à l'heure  
(...) qui est plutôt du côté du cœur. »*

Je partage ces paroles pleines de sagesse. Mesdames messieurs, chers amis, je veux conclure avec gravité. Il y a dans l'air une odeur lourde, pesante, nauséabonde. Cette odeur est celle de la haine, du mépris, du repli sur soi ; celle des rumeurs. Oui, j'ai été marquée, blessée, par des rumeurs infondées.

Habitant depuis plus de 35 ans au quartier Nord, il a été dit à de nombreux Villeneuvois, droit dans les yeux, que je vivais à la pointe du Lac à Créteil. Parce que j'ai eu des soucis de santé, il a été dit que je démissionnerais après avoir été élue. Je suis une femme de courage, qui ne s'est jamais arrêtée. Si je suis élue, c'est pour faire mon mandat, plein et entier.

J'ai eu droit, via les réseaux sociaux, à des quolibets dignes des jours les plus noirs de notre Histoire. Heureusement que mes filles sont grandes, et que je sais encaisser les coups. On a dit il y a quelques jours – et cela est encore répété à ce jour – que j'achetais des voix. J'attends que l'on me présente des faits : qui, quand, comment, où, combien, avec quel argent ? On porte atteinte à mon intégrité et à mon honnêteté. Je n'ai pas gagné au loto. Je ne suis pas millionnaire, comme Dassault. Et je me tourne vers mes colistiers : aucun de vous non plus, n'est-ce pas ?

Alors je pose la question : qui mène une campagne diffamatoire ? Villeneuve va mourir des rumeurs.

La politique consiste à s'occuper de la vie des gens, à vouloir changer sa ville, changer le monde. Cela n'a rien à voir avec la bassesse de ceux qui colportent volontairement la rumeur pour faire du mal. On peut ne pas être d'accord. Cela est même sain. Il s'agit du débat démocratique. Je demande simplement du respect, ainsi que le demande chaque habitant de la commune.

Jamais je n'ai été plus inquiète de constater que le mal devient à nouveau banal, que le racisme se lâche, que le français musulman et que le français juif sont devenus les boucs émissaires du quotidien pour une partie des responsables politiques, et pas uniquement au Front national.

Nous travaillerons donc à réconcilier et à apaiser Villeneuve. Ce soir, je souhaite réitérer mon propos : Villeneuve n'appartient à aucun camp, à aucun parti ; ainsi que notre Marseillaise, ou notre drapeau bleu, blanc, rouge, héritier de la Révolution française.

Je souhaite lire une citation de Nelson MANDELA, qui parlera à nombre d'entre vous, et qui représentera ma conclusion :

*« Que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peurs. »*

Je demande aux élus du Conseil municipal et au public de se lever pour chanter la Marseillaise. »

\*\*\*

**Levée de séance à 20h30**